

PRIME ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

CORSE

Chauffe-eau solaire



Primes économies d'énergie, à destination des bâtiments résidentiels existant (de plus de 2 ans)

Exemple d'installations	Prime classique	Prime bonifiée sous conditions de ressources**	Critères techniques d'éligibilité
	Résidence principale, locative ou secondaire	Résidence principale uniquement	
Chauffe-eau solaire individuel	1 500€*	1 700€*	Certification CSTBat ou Solar keymark



La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous des signataires de la [Charte régionale des Professionnels du solaire thermique](#), dont vous trouverez la liste sur le site aue.corsica

Primes économies d'énergie, à destination des bâtiments résidentiels collectifs ou tertiaires existant (de plus de 2 ans)

Exemple d'installations	Montant de la prime	Critères techniques d'éligibilité
Chauffe-eau solaire - bâtiment collectif	De 1 à 10m ² : 500€/m ² de capteurs Puis 200€/m ² de capteurs supplémentaires	Certification CSTBat ou Solar keymark



La prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de votre [chargé d'affaires commerciales](#) dont vous trouverez les coordonnées sur le site corse.edf.fr

Offre bonifiée sous conditions de ressources

Plafonds de revenus au 1er juillet 2022

Nombre de personnes composant le ménage	Plafond de revenus pour bénéficier de l'offre bonifiée (en €)
1	19 565
2	28 614
3	34 411
4	40 201
5	46 015
Par personne supplémentaire	+ 5 797